

MUNICIPALITÉ DE COMPTON

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU COMITÉ CITOYEN EN ENVIRONNEMENT 28 janvier 2026 à 19h00 SALLE DES COMITÉS DE L'HÔTEL DE VILLE 3, chemin de Hatley

Présences :

Marie-Ève Talbot, présidente du comité
Jean-Pierre Charuest, maire
Jordane Masson, membre citoyenne
Philip Malboeuf, membre citoyen
Dominique Lachance, membre citoyenne

Absence :

Isabelle Grenier Ouellette, membre citoyenne
Monique Clément, membre citoyenne
Johnfort Acuna, conseiller

Samuel Schinck, responsable de l'urbanisme, agit à titre de secrétaire du CCE.

1. Ouverture de la réunion

À 19h05, ayant constaté le quorum, madame Marie-Ève Talbot, présidente du CCE, ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté

3. Dépôt des comptes-rendus des réunions précédentes

3.1. Réunion du 27 août 2026

Le compte rendu de la réunion du 27 août 2025 est approuvé tel que présenté.

4. Suivi de la dernière réunion

4.1. Évènement journée familiale (quiz)

Les membres ont fait un retour sur les activités réalisées depuis la dernière rencontre du comité.

L'activité de nettoyage, tenue en collaboration avec Action Saint-François, a rassemblé entre 15 et 20 participants. Il est prévu de sélectionner un nouveau site pour l'édition 2026.

L'activité zéro déchet a eu lieu à la bibliothèque. L'objectif de cette activité est de sensibiliser les enfants à la préparation de collations santé ne générant aucun déchet durant la période de l'Halloween.

La nouvelle activité « marche en forêt » s'est déroulée dans le boisé adjacent au terrain de camping. Celle-ci a attiré une dizaine de participants et sera reconduite en 2026. Cette activité permet de faire découvrir les bienfaits des milieux naturels sur la santé humaine.

Les procédures d'adoption du règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments sont en cours. Ce règlement comprend notamment des dispositions visant la protection du martinet ramoneur, une espèce d'oiseau qui niche dans les cheminées.

L'organisme Locomotion prévoit l'acquisition d'un vélo cargo. Cette initiative représente une alternative intéressante à l'utilisation de l'automobile en solo, contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'à la diminution du nombre de véhicules sur le réseau routier.

5. Nouveaux points

5.1 Plaisirs d'hiver

Il n'y a désormais plus d'activité de sensibilisation organisée par le CCE dans le cadre de la Fête des plaisirs d'hiver. Celle-ci est maintenant tenue lors de la Fête de la famille.

5.2 Tunnel d'arbres

Le CCE s'est montré ouvert à participer au projet de plantation de nouveaux arbres dans le tunnel d'arbres situé le long du chemin Cochrane, projet financé par le Fonds municipal vert. La municipalité souhaite également impliquer les citoyens dans ce projet de restauration.

L'idée de faire participer des élèves de l'école primaire a été évoquée, ce qui permettrait de faire de cette initiative une activité éducative tout en contribuant au verdissement de la municipalité.

L'installation d'un panneau informatif portant sur l'histoire du tunnel d'arbres a également été soulevée.

5.3 Repères de crue

Le projet de repères de crue est de nouveau en planification. Ceci vise à sensibiliser la population locale, les villégiateurs et les touristes aux enjeux liés aux inondations et aux changements climatiques ainsi qu'à entretenir la mémoire aux risques d'inondations. Il consiste notamment à concevoir et installer des œuvres qui intègrent des repères de crue de la rivière Coaticook sur deux sites identifiés par les municipalités de Coaticook et de Compton, et concevoir les outils de communication ainsi que le contenu informatif sur les inondations qui seront liés aux installations artistiques.

Ce projet a été planifié dans le cadre d'Aléa'illeurs adopté en 2022. Il devait être réalisé uniquement à Coaticook. Les membres du comité environnement de la Municipalité de Compton ont démontré un intérêt marqué pour le réaliser sur son territoire. Même si l'information disponible sur les niveaux d'eau est uniquement disponible pour les lieux visés dans les municipalités de Coaticook et Compton, il est souhaité qu'à l'issue de ce projet, d'autres partenaires s'ajoutent afin d'entretenir la mémoire du risque des inondations de toutes les rivières qui traversent le territoire de la MRC. En 2025, les représentants des municipalités de Coaticook et de Compton ont assisté à deux ateliers animés par la firme Art Expert. Ensemble, ils ont déterminé des critères de réalisation de l'œuvre et des enjeux et messages clés en lien avec l'œuvre.

5.4 Gestion Différenciée

Les membres ont discuté de la gestion différenciée et de la manière dont celle-ci pourrait être appliquée à l'échelle de la municipalité.

Une première étape consisterait à modifier les devis des contrats de tonte de gazon afin de réduire la fréquence des coupes.

6 Prochaine réunion

La prochaine réunion CCE aura lieu le 25 février 2026 à 19h00.

7 Levée de la réunion

La réunion est levée à 21h.

Marie-Ève Talbot
Présidente du comité

Samuel Schinck
Secrétaire du comité